



**BARREAU
D'ANGERS**

Avocats

DEMANDE D'INSCRIPTION AU BARREAU D'ANGERS

1^{ère} inscription

☞ Merci de déposer votre demande d'inscription (accompagnée des documents numérisés) sur le portail Barôtech <https://portail.barotech.fr/> et sélectionner « *s'inscrire* ».

☞ Merci d'envoyer en parallèle votre dossier papier à l'Ordre des Avocats du Barreau d'Angers **par courrier** à l'adresse suivante :

*Maison de l'Avocat
4 Avenue Pasteur
BP 43079
49017 Angers Cedex 2*

☞ **Le dossier ne sera enregistré qu'à réception de la totalité des pièces.**

PIECES REMISE A L'APPUI DE LA DEMANDE

- Demande formulée par écrit à Monsieur le Bâtonnier sollicitant votre inscription au Barreau d'Angers, mentionnant votre domiciliation professionnelle et la date du début d'exercice
- Joindre le contrat de collaboration (libérale ou salariée), ou la convention d'occupation de locaux, ou le bail professionnel
- 2 attestations de moralité de tiers (hors famille)
- Photocopie de la pièce d'identité
- Diplôme ou attestation de réussite Master – Maîtrise – Doctorat
- Attestation C.A.P.A.
- Procès-verbal de prestation de serment
- Casier judiciaire B3 de moins de 3 mois (Casier judiciaire national – 107 rue du Landreau – 44079 Nantes Cedex 1)
- 1 photographies d'identité de moins de 6 mois au format CNI